

§1 Il est préalablement exposé ce qui suit: Ce contrat régit l'utilisation du pack de caractères amb+ & ses fontes le composant. Une fonte est un jeu complet de caractères qui suit la norme des caractères typographiques des pays occidentaux, utilisés par les systèmes Apple Macintosh & Microsoft Windows. Les fontes sont au format PostScript de Type 1 ou TrueType pour la plateforme indiquée et consistent en informations métriques codées numériquement, descriptions numériques des formes extérieures (Outlines) de tous les caractères typographiques, données numériques définissant les caractères Bitmap destinés à l'affichage écran, ces derniers uniquement pour le format PostScript Type 1 pour Apple Macintosh.

§2 Objet: Ce contrat régit une licence d'exploitation de droits non-exclusifs destinés à l'utilisation de fontes définies par le §1 dans les domaines suivants:

- Cette licence est conclue pour une période indéfinie.
- Cette licence permet d'utiliser les fontes pour le nombre de stations de travail et d'unités de sortie indiquée sur la facture.
- Cette licence n'est applicable que dans les cas où les produits finis ont comme support le papier, un support non-numérique, ou image Bitmap.
- Cette licence est également applicable pour des produits numériques distribués avec la particularité de garantir la non-extraction des fontes ou éléments de fontes (préférences «impression et visualisation uniquement» pour le format pdf) par une tierce partie qui pourrait utiliser les fontes pour d'autres applications que celles pour lesquelles elles sont commercialisées. Ceci s'applique en particulier aux présentations multi-médias, à l'utilisation des fontes sur le réseau Internet ou réseaux similaires et à la distribution de documents sauvegardés dans le format PDF (Portable document format) et formats similaires.
- Les descriptions numériques et/ou les fontes numériques définissant les caractères et/ou fontes décrites dans le §1 restent l'entière propriété du concédant. Dans aucun cas, le concessionnaire n'a le droit de transférer à quiconque les caractères et/ou fontes décrits dans le §1. Dans aucun cas, le concessionnaire n'a le droit de transférer cette licence à quiconque.

§3 Le prix de cette licence est la somme indiquée sur le site incluant les taxes qui s'y rapportent.

§4 Le concessionnaire ne peut utiliser les fontes décrites dans le §1 que sur les stations de travail (ordinateurs) et unités de sortie (imprimantes) qui lui appartiennent. À l'exclusion de la copie prévue pour le flashage, le concessionnaire ne peut pas fournir de copies de ses fontes pour être utilisées par une tierce partie même si cette tierce partie les utilise pour, ou au nom du concessionnaire. C'est seulement si cette tierce partie a informé le concessionnaire qu'elle a elle-même acheté une licence d'exploitation, qu'elle est habilitée à recevoir du concessionnaire une copie des fontes décrites dans le §1.

§5 Le concessionnaire n'a pas le droit de copier les fontes, excepté pour son utilisation personnelle, pour le flashage chez un tiers, pour protéger ses supports originaux (copies de sauvegarde). Le concessionnaire s'assurera qu'aucune tierce partie ne copie les fontes décrites dans le §1 & les utilise pour autre chose que ce qu'elle a le droit tel qu'il est défini dans le §4. Le concessionnaire est entièrement responsable des abus qui peuvent être faits des fontes qu'il a reçues telles qu'elles sont décrites dans le §1.

§6 Le pack de caractères et ses composantes sont protégés par la loi sur le copyright & restent la propriété du concédant. Les fontes ne peuvent être altérées de quelque manière que ce soit. Ceci inclut la manipulation de cette fonte numérique afin de la mélanger à une autre, de sa composition, de la forme de chacun de ses signes, de leurs positions (de toutes autres manières que de simples approches de paires [kerning] qui laissent l'original intact), de sa modification de format numérique au profit d'un autre format, de la modification des indications incluses contrôlant la qualité d'affichage et d'impression (hinting). Faire, ou se faire faire, ou donner la permission pour faire des dérivés du pack de caractères et ses composantes ou faire des caractères ressemblant au pack de caractères et ses composantes sous n'importe quelle forme est interdit. Le texte suivant s'applique à tous les composants du pack de caractères: © 2000-2006, Created by André Baldinger. All rights reserved. Distributed exclusively by amb+™.

§7 Dans le cas d'une éventuelle non application des clauses de ce contrat par le concessionnaire, André Baldinger, amb+ a le droit de rompre ce contrat de licence immédiatement sans aucune compensation financière que ce soit. Dans ce cas, le concessionnaire devra retourner les données numériques à André Baldinger, amb+ et détruire toutes les copies qu'il détient, interdisant de fait toute utilisation. Le concessionnaire accepte d'informer ses employés ou toutes personnes qui ont accès aux caractères et/ou fontes décrites dans le §1, quitte à leur copier les clauses et conditions décrites dans le présent contrat de licence; il s'assurera également qu'ils resteront fidèles aux clauses et conditions décrites dans le présent contrat de licence.

§8 André Baldinger, amb+ ne peut pas être tenu pour responsable des dommages causés ou supportés par le concessionnaire et/ou tierce partie résultant d'une mauvaise utilisation des caractères et/ou fontes décrites dans le §1.

§9 Après la signature de ce contrat de licence et le paiement de la facture d'un montant correspondant à celui mentionné dans le §3, le concessionnaire recevra ses fontes décrites dans le §1.

§10 Le présent contrat est soumis et sera interprété conformément à la loi française. Toute contestation pouvant survenir à l'occasion de l'existence, de la passation, de la validité, de l'interprétation et/ou de l'exécution du présent contrat sera portée devant le Tribunal de Grande Instance de Paris.

§11 Ce contrat de licence contient une page.